

A PROPOS DU REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, EDITION 2008

La version imprimée du Répertoire Commenté des Médicaments – édition 2008 est disponible; sa distribution est actuellement en cours. Le Répertoire reprend les spécialités enregistrées en Belgique qui étaient commercialisées au 1^{er} janvier 2008. Comme chaque année, les textes introductifs ont fait l'objet d'une révision complète pour laquelle les commentaires de nombreux experts de tout le pays ont été très utiles. Les posologies ont été revues en fonction des recommandations dans *Martindale* et après confrontation avec les données de la notice. Un chapitre a été ajouté cette année concernant les pansements actifs [voir article "Pansements actifs" dans ce numéro]. Comme c'est le cas depuis le 1^{er} janvier 2008 pour la version électronique du Répertoire, le symbole ▼ ("triangle noir") figure maintenant aussi dans l'édition imprimée en regard des spécialités à base d'un nouveau principe actif [voir Folia de décembre 2007 pour plus de détails]. Le chapitre "Système hormonal" reprend de manière schématique, sous forme d'un organigramme, les nouvelles recommandations sur ce qu'il y a lieu de faire en cas d'oubli de la pilule contraceptive. Dans le chapitre "Infections", les informations concernant les médicaments utilisés dans la prévention de la malaria sont résumées sous forme d'un tableau.

Note

- Comment recevoir un exemplaire du Répertoire 2008 ?
- Les personnes qui reçoivent régulièrement le Répertoire et les autres publications du C.B.I.P. recevront automatiquement un exemplaire du Répertoire dans le courant du mois de mai ou de juin.

- Les personnes qui ne reçoivent pas automatiquement nos publications et qui sont actives dans le secteur des soins de santé peuvent demander un exemplaire du Répertoire à notre adresse de correspondance.
- Les universités et Hautes Ecoles ont reçu une lettre il y a quelques semaines concernant les Répertoires pour les étudiants des dernières années des différentes formations.
- Les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, les firmes et autres organismes désirant recevoir des Répertoires, peuvent comme chaque année en faire la demande à notre adresse de correspondance.
- Les textes introductifs révisés sont repris depuis le 1^{er} mai dans la version électronique du Répertoire. Les informations concernant les produits sont mises à jour mensuellement sur notre site Web (pour les médicaments remboursés selon le chapitre II ou selon le chapitre IV, il est possible, en cliquant sur les symboles !'ou!', de consulter les conditions de remboursement telles qu'elles ont été fixées par l'INAMI). Des modifications importantes (telles que des nouvelles spécialités intéressantes ou des suppressions) sont rapportées mensuellement dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site Web ou dans les Folia (rubrique « Informations récentes »). Grâce au Folia Express, vous pouvez être avertis lorsqu'un nouveau communiqué paraît dans la rubrique « Bon à savoir » et lorsqu'un nouveau numéro des Folia ou une mise à jour mensuelle du Répertoire est disponible sur notre site Web.